

REGION DU SUD
SOUTH REGION

DEPARTEMENT DE LA MVILA
MVILA DIVISION

COMMUNE DE MVANGAN
MVANGAN COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL
GENERAL SECRETARY

BP: 01 MVNGAN/699 27 02 34



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

PAIX-TRAVAIL -PATRIE
PEACE- WORK- FATHERLAND

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/C-MVGN/CIPM/2022 D'U 09/11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS (PCGD) DE LA COMMUNE DE MVANGAN

FINANCEMENT : Budget Commune de Mvangan-Exercice 2022.

Dans le cadre des transferts fiscaux de deuxième génération aux Communes (droits d'assise), la Commune de Mvangan a bénéficiée d'un financement dont l'utilisation est encadrée par les directives de la Lettre N°827/E2/L/MINDUH/SG/DOU/SDAD/SA/CA du 09 Mars 2021 rappelant aux Collectivités Territoriales Décentralisées de la nécessité d'élaborer les Plans Communaux ou intercommunaux de Gestion des Déchets (PCGD) ménagers et assimilés, en liaison avec les Services Déconcentrés de l'Etat tel que prévu à l'article 4 (2) du Décret n°2012/2809/PM du 26 Septembre 2012 fixant les conditions de tri, de collecte, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement et d'élimination finale des déchets .

Lesdits plans doivent définir les opérations de tri, de pré-collecte, collecte, de transport, de mise en décharge, de traitement, de valorisation et d'élimination finale des déchets.

Y faisant suite, le Maire de la Commune de Mvangan, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en vue de la réalisation de l'opération sus indiquée.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet, le recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration du Plan Communal de Gestion des Déchets (PCGD) de la Commune de Mvangan.

2. Consistance des prestations (étude)

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont encadrées par le Décret n°2012/2809/PM du 26 Septembre 2012 et reposent sur les deux (02) missions ci-après (confère Termes de Références joint en annexe).

3. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux soumissionnaires de droit public ou morale ayant une parfaite connaissance dans la gestion des déchets ménagers.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Commune de Mvangan, pour un coût prévisionnel de 13 219 306 (Treize millions deux cent dix-neuf mille trois cent six) FCFA Toutes Taxes Comprises.

5. Délai d'exécution

Le délai d'exécution de l'intervention ne devrait pas excéder trois mois (03) pour l'ensemble des étapes.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent Avis, le dossier est obtenu à la Commune de Mvangan au secrétariat général, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 Francs CFA payable à la Recette Municipale de Mvangan au titre des frais de dossier.

7. Remise des Offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous plis fermés contre un récépissé dûment signé à la Mairie de Mvangan, au plus tard

le **02/12/2022 à 14heures 00**, heure locale. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012AONO/PU/C-
MVGN/CIPM/2022 DU 09/11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE
DE L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS
(PCGD) DE LA COMMUNE DE MVANGAN**
FINANCEMENT : Budget Commune de Mvangan-Exercice 2022.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de **deux cent soixante six mille (266 000) Francs CFA**.
Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

9. Durée de validité des Offres

La durée de validité des Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise

10. Ouverture des Offres

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:
• L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **02/12/2022** partir de 15 heures 00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mvangan.
• L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 80 (70/80).
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent Appel d'Offres. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation des Offres

➤ **Critères éliminatoires**

- a) Dossier administratif incomplet ou pièce non-conforme aux prescriptions du DAO 48 heures après l'ouverture ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Non justification du diplôme requis pour le personnel clé ;
- d) Non justification du diplôme requis pour le personnel à temps partiel ;
- e) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou non authentiques;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- g) N'avoir pas obtenu au moins 70/80 de oui à l'issu de l'annotation technique

➤ **Critères essentiels**

L'évaluation des Offres techniques sera faite suivant les critères essentiels ci-après définis :

- A. **Organisation/présentation Offres** (5 points)
- B. **Présentation de la structure** (son responsable, le personnel, l'expérience du consultant, l'organigramme de la structure) (15 points)
- C. **Moyens techniques et matériels** (25 points)
- D. **Méthodologie d'exécution/planning des prestations-clauses techniques** (30 points)
- E. **Capacité financière** (5 points)



Le Maire de la Commune Marangean se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

15. ADDITION À L'APPEL D'OFFRES

Les informations complémentaires relatives au présent Appel d'Offres sont obtenues au Secrétariat Général de la Marine de Marangean.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont en un seul lot.

13. ALLOTISSEMENT

Le soumissionnaire présente la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du contrat.

F = montant de la proposition considérée

Fm = le montant de la proposition la moins distante

Nf = 80 x Fm

Soit Fm le montant de la proposition la moins distante, sa note financière sera prise égale à 80 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins distante sera obtenue par la formule:

$N = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 10 \times \text{Note financière (Nf)}$

80

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante:

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après: dans le présent DAO.

Le consultant sera choisi par l' , méthode de sélection qualité - coût (meilleur disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

13. ATTRIBUTION (METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT)

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points.

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les